

Thème : Enseignements, formations techniques et professionnels, quelles passerelles entre la formation et le marché de l'emploi ?

27 au 28 Avril 2011

Salle de conférence de la maison de l'entreprise de Ouagadougou.

I. Rappel du contexte et des objectifs du forum

En octobre 2005, a été organisé à Ouagadougou un séminaire international dont le thème était : « *Emplois et revenus : jeter le pont entre l'éducation et l'emploi.*». Ce séminaire organisé par C.RE.DO a traité des difficultés du secteur de l'Enseignement, la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) avec les différentes parties prenantes (ministères de tutelle, structures de formations, organisations appuyant le secteur et entreprises).

Suite à ce séminaire, la nécessité de mettre en place un projet de plaidoyer dans le but de soutenir et stimuler les actions des décideurs dans le sens d'une meilleure prise en compte de la question de la formation professionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes défavorisés s'est posée. Toutefois :

- vu le temps écoulé entre la formulation de ces recommandations en 2005 et 2011, une étude de base sur l'état des lieux des opportunités de plaidoyer/lobbying en faveur de l'EFTP a été réalisée pour servir de boussole au projet de plaidoyer;
- Vu l'inscription de « la formation de ressources humaines compétentes, qui puissent répondre aux besoins immédiats des entreprises et sociétés, petites comme grandes de la place tout en ayant la capacité plus tard de s'améliorer pour satisfaire les besoins économiques futurs, de s'adapter aux transformations et aux évolutions technologiques au niveau des priorités du gouvernement burkinabé;
- Vu la faible représentation des organisations de la société dans la définition des politiques en matière d'emplois et de formation professionnelle et leur faible organisation pour constituer une force commune de négociations et de suivi de l'action de l'Etat.

Il s'avère donc nécessaire de former et animer un groupe/réseau des intervenants dont l'action principale sera le suivi régulier des politiques de l'Etat en matière de formations technique et professionnelle, et qui pourrait constituer une force commune de propositions et « de pression » sur le gouvernement afin d'obtenir des résultats plus concluants.

Pour ce faire, un comité de réflexion œuvre déjà dans ce sens et sera élargi lors du forum. Le but du forum étant de rassembler les différentes parties prenantes de l'EFTP afin de s'accorder sur une priorité, voir un objectif de changement à atteindre et à inscrire à l'ordre du jour, puis, d'adopter une stratégie de plaidoyer/lobbying.

Objectif Général du forum

Adopter la stratégie de plaidoyer en faveur de l'Enseignement, la Formation Technique et Professionnelle.

Objectifs spécifiques :

- 1. Sensibiliser les acteurs de l'EFTP sur les enjeux, les axes d'interventions prioritaires relatifs à l'emploi au Burkina Faso de 2011-2015 ;
- 2. Valider les résultats de l'étude de base sur l'état des lieux des opportunités de plaidoyer/lobbying dans le domaine de l'EFTP;
- 3. S'imprégner des expériences sous régionales en matière d'EFTP;
- 4. Organiser des ateliers de réflexion sur les axes de relèvement des défis majeurs du secteur de l'EFTP pour la définition d'objectifs de changement de plaidoyer pour une meilleure prise en compte de la question de la formation professionnelle et l'accès à l'emploi des sortants de l'EFTP;
- 5. Concilier les préoccupations de la société civile, de l'Etat et du secteur privé en matière d'enseignement, de formation technique et professionnelle et d'emploi ;
- 6. Amender la stratégie de plaidoyer de renforcement des interventions du secteur de l'EFTP;
- 7. Renforcer le comité de réflexion de la mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer pour :
 - en faire un réseau dynamique reconnu de l'ensemble des acteurs pour lui donner une forme légitime d'un réseau national des structures d'enseignement technique et de formation technique professionnelle publiques comme privées
 - en constituer un « outil de contrôle et de suivi citoyen » de l'action publique en lien avec EFTP.

II. Compte rendu du premier jour

Deux moments forts ont marqué les travaux du jour I : les communications et la cérémonie d'ouverture.

2.1. De la cérémonie d'ouverture.

Elle a été ponctuée par deux interventions : l'allocution du Président du Conseil d'Administration du SPONG, le Rév Dr Moïse NAPON et le discours d'ouverture de Mme la conseillère technique du Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, Madame Martine DA, représentante du Parrain(le Ministre délégué de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle).

Dans son allocution, Monsieur le président du SPONG a d'abord établi le parallèle entre la jeunesse de la population du Burkina Faso et les besoins de qualification pour répondre favorablement aux attentes du marché de l'emploi. Il a par la suite insisté sur la « la nécessité de mener des actions de plaidoyer dans le but de soutenir et stimuler les actions des décideurs dans le sens d'une meilleure prise en compte de la question de la formation professionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes défavorisés ».

Pour clore son propos, il a rappelé que cette démarche pourrait éviter aux sortants du système de l'EFTP, qui semble avoir plus de chance de s'auto-employer et/ou d'obtenir un emploi de se retrouver dans une situation de chômage.

Dans son discours d'ouverture, Madame la conseillère technique, après avoir félicité le comité d'organisation pour la tenue effective du forum des parties prenantes de l'EFTP, a rappelé que « la formation de ressources humaines compétentes, qui puissent répondre aux besoins immédiats des entreprises et sociétés, petites comme grandes de la place tout en ayant la capacité plus tard de s'améliorer pour satisfaire les besoins économiques futurs, de s'adapter aux transformations et aux évolutions technologiques » est une des priorités du gouvernement burkinabé.

Pour Madame Martine DA, l'organisation du forum des parties prenantes de l'EFTP autour du **thème** « *Enseignements, Formations Techniques et Professionnels : Quelles passerelles entre la formation et le marché de l'emploi ?* » oriente la réflexion vers l'opérationnel en attirant l'attention sur le fait que les progrès enregistrés doivent être soutenus si l'on veut parvenir à un niveau de résultats satisfaisants.

Avant de déclarer ouvert le forum, elle a relevé que cette rencontre de haut niveau, en ce qu'il constitue un cadre de concertation, d'analyse et de bilan, est une réelle opportunité de réflexions et de propositions opérationnelles en vue de réunir les meilleures conditions d'accès et de formations à finalité d'emplois à travers la

conciliation des préoccupations de l'ensemble des acteurs du Burkina Faso et entre en droite ligne des orientations des politiques nationales d'EFTP et la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable.

2.2. Des communications et du panel sur les expériences dans la sous-région

2.2.1 Des communications

Les participants au forum ont eu droit à deux communications livrées par Monsieur Ambroise BAKIONO, Directeur Général de la Formation Professionnelle du Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et Monsieur Mamadou SANOGO du Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur. Ces communications ont porté respectivement sur :

Thème 1 : La formation professionnelle : *nouveau défi pour la promotion de l'emploi au Burkina Faso* ;

Thème 2 : Politique nationale EFTP : stratégie de développement socioéconomique.

La première communication a mis l'accent sur une clarification des concepts de base de l'EFTP au Burkina Faso, les caractéristiques principales de la formation professionnelle, les enjeux de développement des compétences, les stratégies et mesures appropriées pour développer et améliorer les compétences et les grands programmes de soutien au développement des compétences.

De cette communication, l'on retient que pour un meilleur accès à l'emploi, il serait préférable de ne pas persévérer dans les filières non porteuses mais plutôt s'orienter vers l'ouverture de celles qui le sont.

Cependant, sans financement, il est difficile pour les établissements d'enseignements et de formations techniques et professionnelles d'obtenir une qualité moyenne de la formation souhaitée. De même, sans une meilleure sensibilisation, sans des outils de qualité, des formateurs et des gestionnaires des établissements moulés dans un esprit managérial, une reconversion des établissements en véritables entreprises, des produits adaptés aux besoins de la société, il sera difficile de relever le défi de l'EFTP.

Des échanges sur la communication 1

A l'issue de la première communication, les participants ont posé des questions, exprimé des inquiétudes et formulé des suggestions qui ont porté sur :

- La nécessité d'un ancrage intégral entre l'enseignement général et la formation professionnelle au regard des mutations fréquentes dans le secteur;
- Les principes du programme national de volontariat du Burkina ;
- L'ouverture du Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes aux diplômés(FAIJ) du secondaire ;
- La nécessité d'établir un lien entre le FAIJ et les sortants de l'EFTP qui rencontrent des problèmes d'insertions socioprofessionnelles ;
- Le partenariat avec les entreprises émergentes et l'implication des organisations professionnelles ;
- Les raisons de l'absence de ressources humaines nationales qualifiées dans le secteur minier ;
- La nécessité d'accompagner les établissements d'EFTP.

Des réponses qui ont été apportées, l'on retiendra qu'à défaut de disposer du décret portant attribution des nouveaux ministères, la prudence conseille à la patience. Il ressort également que des mesures de dégrèvement fiscaux pourraient inciter les entreprises à accueillir davantage les formés. Des informations précises sur les conditions d'accès aux fonds en général et au FAFPA en particulier, sur les acquis en matière de formation de l'ANPE ont été également portées à la connaissance des participants.

La deuxième communication livrée par M. SANOGO, quant à elle, s'est appesantie sur les raisons mêmes qui ont milité en la faveur de la politique nationale sur l'EFTP, les grandes orientations de la politique, ses choix stratégiques, ses axes d'intervention et les secteurs de production.

Des échanges sur la communication 2

Ils ont essentiellement porté sur :

- Les allocations budgétaires à l'EFTP;
- Les raisons de la création d'une structure de coordination de la politique ;
- Les difficultés de placement des jeunes de 12 ans en stage ;
- La possibilité des établissements publics à contribuer à l'accroissement de l'offre de formation ;
- La couverture nationale en établissements d'EFTP;
- Les stratégies de sédentarisations des enseignants de l'EFTP;

A toutes ces préoccupations, des réponses ont été apportées.

2.2.2 Du panel sur les expériences de la sous-région

Un panel réunissant des représentants du Bénin, Messieurs P. Alain TROUKAN et Guy EDOUN et un consultant travaillant sur la capitalisation de l'expérience malienne, Monsieur Souleymane DRABO, a permis aux participants de se familiariser avec les expériences de ces pays en matière d'EFTP. (Voir les différents supports en fichiers joints).

Des échanges qui ont suivi le panel, les préoccupations suivantes ont été exprimées :

- La manière dont se fait la formation dual ;
- L'existence ou non d'une politique nationale de l'EFTP au Mali et comment les acteurs mobilisent les ressources; le rôle du gouvernement malien dans l'EFTP;
- Le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA) est-il ouvert à tout le monde ou uniquement au sans emploi ?

Du panel, on peut retenir que le Bénin et le Burkina Faso sont restés classiques contrairement au Mali. Quelque soit la hauteur du budget, les priorités sont différentes. Le sous-secteur de l'EFTP est la 2ème priorité du gouvernement béninois en matière d'éducation. On note l'expression d'une volonté louable 5% du budget au Bénin contre seulement 1.8% au BF. Au niveau du Mali, la formation et les processions d'insertions ne sont pas restées figées à un type classique mais ouvrent la voix à plus d'initiative et à de nombreux projets. Au Mali, l'Etat ne s'est pas désengagé mais joue un rôle régalien, de facilitateur avec une réelle décentralisation, en donnant aux structures décentralisées, les centres traditionnels, les moyens de la mise en œuvre. Après l'Etat, c'est la Direction de l'EFTP qui pilote ce sous secteur. Le Burkina Faso doit réfléchir à la voix à suivre et interpeller les techniciens. Que faire pour que le BF parvienne à asseoir les PTF pour s'accorder sur les questions d'EFTP? Voir la nécessité d'entreprendre un plaidoyer pour l'augmentation du budget de l'Etat Burkinabé relatif au secteur de l'EFTP, inscrit comme priorité?

2.3. De la présentation de l'étude de base

Outre les communications qui ont permis de sensibiliser les acteurs de l'EFTP sur les enjeux, les axes d'interventions prioritaires relatifs à l'emploi et à l'EFTP au Burkina Faso de 2011-2015, les participants ont pu suivre la présentation de l'étude

de base sur les opportunités de plaidoyer/lobbying dans le secteur de l'EFTP commanditée par l'ONG/CREDO et formuler des amendements pour sa finalisation.

A l'issue de la présentation qui a porté sur les principales conclusions de l'étude, la stratégie de plaidoyer et les recommandations, des questions et suggestions ont été adressées au consultant en vue de sa finalisation. L'étude a été adoptée par les participants au forum.

III. Compte rendu du second Jour

Repartis en deux groupes, les participants ont échangé en atelier et procédé à des restitutions en plénière autour des préoccupations suivantes :

Atelier1 : Les stratégies de financement du secteur de l'Enseignement, la Formation Technique et Professionnelle par l'Etat et les PTF en vue de renforcer leurs appuis financiers à ce secteur pour la réduction de la cherté de l'EFTP dans les structures.

Atelier 2 : Les difficultés de placement des élèves dans les lieux de stage et d'accès à l'emploi et/ou de création d'emploi des sortants de l'EFTP.

3.1 Des travaux de l'atelier 1 :

<u>Les consignes</u>: Aujourd'hui, de tous points de vue, l'EFTP coûte cher (Ressources Humaines, infrastructures, logistiques) ce qui rend l'accessibilité plus difficile au regard des capacités financières des parents. Quelles propositions peut-on faire pour réduire le coût de la formation et la rendre beaucoup plus accessible au plus grand nombre des jeunes?

- au niveau de l'Etat;
- des PTF;
- du secteur privé ;
- et de la société civile.

↓ Des Résultats des travaux de l'atelier 1

Recherche de preuves de la cherté de l'EFTP :

Utilisation du Diagramme en Ishikawa pour le diagnostic.

Les Enseignements techniques contiennent plusieurs volets et la cherté dépend de la filière de formation. Au delà des frais de scolarité, il ressort que la matière d'œuvre

contribue énormément à la cherté de la formation. Toutefois, il ressort des échanges qu'il ne faudrait pas dans la quête de la promotion de l'accès à ces formations, arriver à des formations moins chères sans qualité. La cherté de prix n'est-elle pas liée à la qualité ?

Exemple des coûts de formation sur le marché local

Etablissement	Domaine	Coût	fournitures	Coût
Gabriel	Industriel	120 000-230 000	Equerres	200 000
Taborin	(Génie civil-		règles	
	électronique)			
Lycée des	Industriel	187 500	Equipement	0
Techniques	(Génie civil-			
Appliquées	électronique			
Lycée de la	Industriel	300 000	-	
jeunesse	(Génie civil-			
	électronique			
Lycée		30 000-75 000	-	
technique				
national				
Sangoulé				
Lamizana (ex				
LTO)				
Centre de		45 000à 85 000		
formation MJE				
Centre privé		200 000		
de formation				
CEFOP (ONG)		45 000		
Benin				
Centre de		225 000-250 000		
formation				
Credo				
ISGE/BF		600 000		

NB: Dans l'ensemble, au Burkina les couts sont raisonnables par rapport aux taux pratiqués dans la sous région. On ne peut pas réduire le cout de la formation si on veut un enseignement de qualité.

> Tableau récapitulatif du diagnostic et des solutions

Matériel,	Solutions	Acteurs	
équipement			
infrastructure	7.0		
-Coûts élevés des matériels (chers) et importations du matériels/matériels didactique	-Défiscalisé l'importation des gros matériels ; des équipements pédagogiques	-Etat	
-Absence de production et industries locales pour la fabrication	-Promouvoir la production locale du matériel pédagogique au niveau local	-(Etats- Secteur Privé, OSC, Enseignants, artisans)	
-Insuffisance de maintenance			
-qualité du matériel : Mauvaise	-Mettre en place une politique d'achats d'équipements	-Etats-OSC-PTF	
expression des besoins et mauvaise politique des achats	-Déconcentrée les centres de formation		
Main d'œuvre	Solutions	Acteurs	
-Qualification des enseignements	-Formation continue en matière de choix et de maintenances des équipements pédagogiques	-Etat	
-Manque de compétence dans le choix des équipements	-Assurer la formation continue des enseignants/encadreurs dans le montage des TP	ETAT, PTF, OSC -SP	
-1		Etats	
-Manque de compétence dans le montage des TP et la Maintenance des équipements			

	T	
-Non implication des professionnels dans la formation	-Impliquer les professionnels dans la formation	
Utilisation non optimale des Ressources humaines	-veuillez à une utilisation rationnelle des ressources humaines	
Méthodes	Solutions	Acteurs
-Absence de service de maintenance	-Sensibiliser les acteurs à la création des services de maintenances	-Etats
-Manque de réseaux d'établissements	-Rénover les programmes pour faire des économies	-Etablissements/CF, Etat/OSC
-achat épars des matériels	-Mettre en réseau les établissements/CF	(Etats-établissements- centre de formation)
-Non effectivité de la mutualisation des équipements	-Inciter les acteurs à appliquer les textes de mutualisations	
Environnement	Solutions	acteurs
Mauvaise perception de l'image de l'EFTP	-Sensibiliser pour améliorer l'image de l'EFTP	Etats -OSC-SP-PTF
Matière d'œuvre	Solutions	acteurs
-Matière d'œuvre importée -insuffisance de	-Défiscalisation de l'importation des matières d'œuvre	-Etat
suivi de TP -recours abusif au TP poubelle	-Renfoncer le suivi des élèves et limiter le recours au TP poubelles	-Etablissement
_	-Vendre la production	

> Recommandations

1-Faire de l'enseignement technique une priorité nationale au niveau de l'Etat (augmentation du budget de l'EFTP de 1, 8% à 10%, inciter les PTF à augmenter leur subventions dans le secteur);

2-Renforcer les capacités des structures de financements de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle et les crédits spécifiques alloués aux établissements d'EFTP et augmenter les nombres et le montant des allocations de bourses aux apprenants et la subvention aux établissements privés ;

3-Sensibiliser pour améliorer l'image de l'EFTP.

3.2 Des travaux de l'atelier 2

Les consignes :

1. Placement des apprenants en stage

L'acquisition des meilleures compétences pour l'exercice d'un métier ou d'une fonction passe par la professionnalisation de la formation. A cet effet, il est indispensable que les apprenants en cours de formations s'exercent aux réalités des entreprises ou des ateliers de productions en effectuant des stages.

- Qu'est-ce qui peut être fait pour améliorer le placement des élèves en stage?
- Quels sont les principaux acteurs qui peuvent contribuer à cela?
- 2. L'accès à l'emploi. Selon certaines études (ONEF/MJE DGESTP/MESS), les sortants des dispositifs de l'EFTP mettent pour la majorité 18 à 36 mois pour trouver un premier emploi ce qui indique qu'il existe une difficulté réelle à s'employer une fois la formation terminée.
 - Quels sont les facteurs qui entravent l'accès à l'emploi des jeunes sortants de l'EFTP?
 - Quelles solutions préconisez-vous à ce problème?
 - Précisez le rôle des acteurs susceptibles d'intervenir à ce niveau?
- 3. La création d'emploi. De plus en plus il y a des mesures d'accompagnement des sortants, des dispositifs de formations pour s'auto-employer (formations, fonds d'appuis) mais qui restent insuffisants et parfois inadaptées.
 - Quelles propositions pouvez-vous faire dans le sens de l'amélioration de l'auto-emploi des sortants de l'EFTP?
- Des Résultats des travaux de l'atelier 2

N°			
	DIFFICULTES	PROPOSITIONS (axes de plaidoyer)	ACTEURS
01	Introduction tardives des courriers de demandes de	Mettre en place des structures de	L'état, l'école et les entreprises
	stage	gestion des stages et des cadres de	
		concertation école - entreprise en	
		conformité avec les textes en vigueur.	
02	Difficultés liées à l'assurance de stage en milieu	Instituer une assurance stage en	Ecole (Etablissements), les parents
	professionnel	milieu professionnel.	d'élèves (APE), Etat, CNSS, Compagnies
			d'assurance
03	Rétention de l'information par les entreprises	Sensibilisation des acteurs impliqués	Entreprises, les organisations
			professionnelles, les chargés de suivi.
04	Faibles capacités d'accueil des entreprises	Habiliter les entreprises d'accueil,	Ecole, entreprises.
		négociation des quotas d'accueil,	
		favoriser et intensifier les cadres de	
05	Insuffisance technique des encadreurs au niveau des	concertation, établir des conventions	
	<mark>entreprises</mark>	<mark>de partenariat.</mark>	Entreprises, Etat, Ecole.
06	Insuffisance numérique des encadreurs au niveau des		
	<mark>entreprises</mark>		Organisations Professionnelles.
07	Matériels inadaptés et vétustes	Mutualisation des équipements	Etat, entreprises, écoles, les organisations
		pédagogiques, instaurer des mesures	professionnelles, PTF
		permettant l'acquisition des	
		équipements (dégrèvement fiscale	
		pour entreprises habilités). Sensibiliser	
		<mark>et former les entreprises sur la</mark>	
		maintenance des équipements	
		(amortissement des équipements).	
08	Insuffisance de suivi	Responsabiliser et motiver les	Ecole, entreprises
		structures de gestion de stage. Mettre	
		en place des outils de suivi.	

09		Sensibilisation et formation des	Etat, Ecole, Organisation professionnelle,
		entreprises sur les exigences d'une	parents d'élèves
	Pas de motivation pour les entreprises	formation de qualité.	
10	Manque d'intérêt de la part des entreprises	Idem à 11	
11	Absence de cadre de concertation entre l'école et	Créer et ou dynamiser les cadres de	
	<mark>l'entreprise</mark>	concertation, signature de convention.	Ecole, entreprises
12	Manque de règlementation en matière de placement		Etat, Ecole, Organisation professionnelle,
		Règlementer le placement en stage	parents d'élèves
13	Discrimination du genre		Etat, Ecole, Organisation professionnelle,
		Sensibilisation	parents d'élèves
14	L'âge des élèves		Etat, Ecole, Organisation professionnelle,
		Sensibilisation, concertation	parents d'élèves
15	Sauvegarde et sécurité des équipements et de la matière	Voir point 4; Sensibilisation,	
	<mark>d'œuvre</mark>	concertation	Ecole; entreprise, élève
16	Inadaptation des profils des stagiaires	Mise en place et exploitation d'un	Ecole, entreprises
		répertoire des entreprises et	
		concertations avec les entreprises	
		d'accueil.	
17	Absence de système d'orientation	Idem à 18	
18	Faiblesse du tissu économique	Adapter les filières aux réalités et aux	Etat, école, les collectivités locales, les
		potentialités locales, organiser des	parents d'élèves,
		stages collectifs	
19	Indisponibilité des encadreurs	Voir ligne	
20	Manque d'intérêt de certains élèves	Voir ligne 16	

3.3 Du renforcement du comité de réflexion/comité de suivi

La définition des membres du comité de suivi a donné lieu à une véritable discussion. Les participants ont défini les structures suivantes pour le comité de suivi.

- 1. SPONG
- 2. CREDO
- 3. CAFES
- 4. AEAD
- 5. UNEEPL
- 6. AESEB
- 7. MJE(ANPE)
- 8. Chef de file des PTF
- 9. OCADES
- 10. MESS:
- 11. FAFPA
- 12. FENABF
- 13. Association Nationale des Centres Privés de Formation Professionnelle.
- 14. DGA ???
- 15. Représentant des syndicats des enseignants
- 16. Ministère des finances
- 17. Conseil National de Patronat

Toutefois, proposition a été faite que le comité de réflexion, sur la base des résultats attendus par le plaidoyer revoie les structures clefs qui constitueront le comité de suivi.

3.4 De la couverture médiatique

Des organes de la presse écrite et télévisuelle ont été invités pour la couverture médiatique du forum afin de parvenir à une plus grande visibilité des interventions et au partage de l'information avec l'ensemble des parties prenantes de l'EFTP dans les différentes localités du pays. Il s'est agit de la télévision nationale du Burkina (TNB aux édition de 20H et 22Heures), de la télévision BF1 (Idem), Impact TV (TV chrétienne (idem) et la presse écrite carrefour N°1186 Avril 2011.LA représentent du parrain, le SG de C.RE.D.O et la responsable plaidoyer de C.RE.D.O se sont

entretenus avec les medias sur les enjeux de ce forum et les conclusions des participants du forum.

Conclusions

Le modérateur du forum, Monsieur Malick Traoré ainsi que le comité de réflexion ont remercié les participants pour leur participation effective au forum national des parties prenantes de l'EFTP qui ont aboutit à l'atteinte des résultats attendus. Les résultats des travaux seront diffusés et serviront notamment de base pour l'organisation du plaidoyer.

Quelques photos du forum









